



GRANDES CULTURES – FOURRAGE n°1 - 09 juillet 2026



ANIMATEUR FILIERE :
GRPFC de Corse
Rédacteurs : Yvan MAINER
DIESTE / Guillaume
SCARTABELLI



Structures partenaires :
CAR Corse

Directeur de publication :
Jean Baptiste ARENA
Président de la Chambre
d'Agriculture de Région
Corse
Route du stade
Lieu dit Petraolo
20215 VESCOVATO
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>

Supervision : DRAAF de
Corse

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



AU SOMMAIRE de ce numéro

Maïs

Floraison male à stade 8 feuilles (fin juin)

Taupin : attaques observées sur tous les stades 8 feuilles

Vers gris : < 1% des parcelles touchées ? peu de dégât

Oscinies et géomyzes : < 1% des parcelles touchées ? peu de dégât

Sésamies : faible piégeage, peu de dégât

Pyrales : présence, quelques captures.

Héliothis : présence, faible dégât.

Adventices : présence de datura, chénopode blanc, carex, sétaire glauque, sorgho d'Alep, pourpier maraicher, chardon, chiendent, rumex, paspallum ...

Corvidés ou autres oiseaux : observés sur toutes les parcelles et dégâts aux semis jusqu'à 20% par zone privilégiée

Luzerne et prairie

Les parcelles du réseau ont été fauchées fin mai/juin.

Cirphis : capture de 63 individus sur les parcelles du réseau. Pour le moment, peu de dégâts sont observés.

Prévisions météo

Liens utiles

Maïs

• Stade phénologique

Les semis les plus précoces sont au stade **floraison male** et la plus tardive au stade **8 feuilles**.

• Taupin – *Agriotes sordidus*

Biologie : Il s'agit de l'*Agriotes sordidus*, qui présente un cycle dit « court », variant de un à quatre ans. Le taupin ne devient adulte qu'à la dernière année de son développement. C'est donc le stade larvaire qui est prépondérant et dommageable pour les cultures.



En fin de cycle, la larve se métamorphose en nymphe durant le mois de juillet et en adulte en août-septembre. L'adulte hiberne dans le sol puis refait surface vers mars pour se reproduire en mai et pondre des œufs en été qui se transforment en larves.

Plusieurs générations de larves peuvent cohabiter et se chevaucher.

On observe un risque généralisé à l'ensemble de la France. Les dégâts sont variables d'une année à l'autre, d'une région à l'autre et surtout d'une parcelle à une autre (historique parcellaire). Tous les systèmes de production sont potentiellement concernés.

Les printemps chauds et humides favorisent la hausse des populations de taupins.

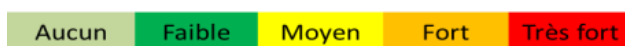
En bordure océanique, certaines années sans hiver, on peut observer des dégâts tardifs sortie hiver.

Observation : toutes les parcelles suivies présentent des foyers mais les attaques restent relativement faibles (<1% à <20%). Les dégâts les plus importants sont situés sur une parcelle du sud de la plaine ($\geq 20\%$ par zones privilégiées)

Evaluation du risque : au stade $>$ à 8 feuilles, le taupin n'est plus problématique. Le risque est donc levé.

Gestion du risque :

- Travailler superficiellement le sol par temps sec, en fin de printemps et en fin d'été quand les larves sont proches de la surface du sol, afin d'entraîner la mort des ravageurs par dessiccation.
- Éviter les prairies de graminées ou de légumineuses pendant plus de quatre ans, ainsi que les jachères.
- Allonger les rotations en introduisant des cultures de printemps qui couvrent peu le sol en mai et sont défavorables à la ponte.
- Mettre en place des rotations de cultures moins sensibles à ce coléoptère, comme les crucifères.



- **Noctuelles terricoles : Vers gris - *Agrotis ipsilon* et *Agrotis segetum* ou *Scotia ipsilon* et *Scotia***

Biologie : C'est un lépidoptère du genre *Agrotis* qui regroupe plusieurs espèces semblables à l'œil nu : *A. segetum* et *A. ipsilon* sont les principales trouvées sur tabac.

Les adultes volent à la tombée de la nuit, sur de plus ou moins longues distances. Ils reprennent une activité au printemps pour se reproduire. Ils pondent de 800 à plus de 1 500 œufs déposés isolés ou par paquets, selon l'espèce.

Les larves, vers gris, ont une mue rapide autour de 4-5 jours. Il semble que c'est à partir du 3ème stade larvaire que se produisent les dégâts.

On les trouve dans les zones humides ou juste travaillées pour les semis et les plantations ou bien sur les feuilles de plantes diverses.

Les dégâts s'observent facilement le matin et les symptômes sont :

- Petits trous, à l'«emporte-pièce» sur les premières feuilles de la plantule de maïs.



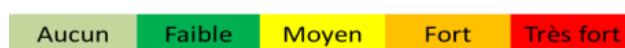
- Jeunes plantes sectionnées à la base entraînant un flétrissement de l'ensemble de la plante. Lorsque l'attaque est déclarée, plusieurs plantes successives sont souvent touchées.

Répartition dans la parcelle en foyers. En cherchant, on trouve souvent la chenille enroulée sous terre à la base du pied.

Observation : des attaques ont été observées sur les parcelles mais les dégâts restent faibles cette année (de < 1%)

Evaluation du risque : il est nécessaire de rester vigilant jusqu'au stade 10 Feuilles. Le risque est donc quasiment levé.

Gestion du risque : des pratiques culturales telles que labourer, sarcler-biner ou encore maintenir la parcelle et ses abords propres dès la mi-avril permettent de limiter le risque.



• **Pyrale du maïs - *Ostrinia nubilalis***

Biologie : Elle réalise deux générations ou plus (**cycle plurivoltin**).

La pyrale passe l'hiver sous forme de larve en diapause. Au printemps, à partir de la fin avril, plus ou moins tôt suivant les années, elle va se nymphoser. La nymphose a lieu en mai et en juin pour la 1ère génération. La sortie des adultes s'échelonne sur un mois environ, entre mi-mai et mi-juillet selon les régions. Les adultes émergent et gagnent les maïs. Les pontes des papillons de 1ère génération ont lieu sur les maïs les plus développés, en général sur les semis les plus précoces pour une région donnée. Il y a 5 stades larvaires.

Dans les situations où plusieurs générations peuvent se succéder, une certaine proportion de larves (parfois la totalité, selon les conditions climatiques) issues des papillons de 1ère générations vont se nymphoser et donner lieu à un 2ème vol qui se déroulera de mi-juillet à mi-août, selon les régions et les années. La ponte de la seconde génération se fait sous les feuilles, voire parfois sur les épis, selon le stade de développement du maïs. Les larves creusent des galeries dans les tiges, les pédoncules et les épis.



- 2 à 3 cm d'envergure
- Ailes larges et fines,
- Corps long et mince
- Antennes cylindriques
- Chez la femelle :
Abdomen plus court et plus épais, teinte jaunâtre clair
- Chez le mâle :
Derniers segments abdominaux dépassent le bord des ailes repliées, teinte gris brun chez le mâle

Les symptômes sont :

- **De 10-12 feuilles du maïs à la floraison :**
 - Perforations des feuilles symétriques par rapport à la nervure centrale (aspect "coup de fusil"),
 - Sciure à l'aisselle des feuilles, à l'endroit où la larve pénètre dans la tige,
 - Présence des chenilles,
- **De la floraison à la maturité :**
 - Présence des chenilles dans les tiges, pédoncules ou dans les épis,
 - Présence de sciure,
 - Panicules cassées,
 - Casse des tiges au niveau d'une galerie,
 - Casse de pédoncule et chute d'épi

Observation : Méthode d'observation par piégeage. Capture de **6 individus** en juin sur les parcelles du réseau, sans observation de dégâts conséquents sur la culture.



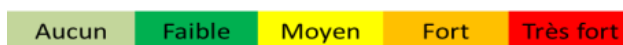
A : adulte femelle de la pyrale.
 B : oeufs déposés par plaque sur la face inférieure des feuilles
 C : Perforation des feuilles en « coup de fusil » par les jeunes larves
 D : Exsudat au niveau du trou qui signe l'entrée de pyrale dans la tige
 E : Trace du passage d'une larve à l'aisselle d'une feuille.
 F : Larve de pyrale
 G : Dégâts sur tige
 H : Développement du fusarium

Évaluation du risque : il est nécessaire de rester vigilant car la pyrale est préjudiciable jusqu'à la récolte. A ce jour pas assez de capture pour définir un pic de vol. Les blessures occasionnées par les larves de pyrale sur épis favorisent l'installation des fusarioses et la production des mycotoxines.

Gestion du risque : Dans les régions où la présence du parasite a été importante l'année précédente, particulièrement si l'hiver a été sec sans températures négatives du sol.

- **Solutions préventives :** le broyage fin des cannes de maïs, que l'on soit en monoculture de maïs ou en maïs assolé, va diminuer la population de larves sésamie présentes à l'automne de l'ordre de 70 à 80%. Les larves de sésamie sont très sensibles au froid, les températures négatives au sol tuent les larves. Les pluies et températures douces entraînent de façon significative des développements de pathogènes sur les larves diapausantes. Les mesures prophylactiques (ex : favoriser la rotation des cultures, réaliser un travail du sol et un broyage fin des résidus, drainer les parcelles à risque, favoriser la présence d'auxiliaires en installant des haies, des nichoirs, etc.) réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle. Dans la mesure du possible, la lutte doit être collective.
 Favoriser la préservation des auxiliaires : **Tachinaire** et **Trichogrammes**. Les trichogrammes sont des hyménoptères parasitoïdes d'œufs de papillons. L'espèce commercialisée pour la lutte biologique contre la pyrale du maïs est *Trichogramma maidis* ou *brassicae*. Certains diptères comme la tachinaire peuvent parasiter les chenilles de pyrale. Des champignons du genre *Beauveria* infectent les chenilles et entraînent des maladies appelées muscardines.
- **Solutions curatives :** Il n'existe pas de solution de lutte curative à proprement parler. La lutte vise :
 - les œufs (à l'aide de trichogrammes)
 - les jeunes larves (avec un produit insecticide) avant que celles-ci ne se réfugient dans la plante et occasionnent des dégâts.

Seuil indicateur de risque : de 0,8 à 1 larve par plante, l'automne précédent.



■ **Sésamie du maïs - *Sesamia nonagrioides***

Biologie : La présence de points noirs, les orifices respiratoires, situés sur les côtés de la larve est caractéristique. Les larves en diapause passent l'hiver dans le collet des plantes de maïs. Au printemps, la nymphose débute mi-avril et les adultes apparaissent de mi-mai à fin juin. Les larves passent par 7 stades larvaires. Le deuxième vol débute mi-juillet et dure jusqu'à début septembre. Le taux de multiplication entre la 1ère et la 2ème génération est élevé. Une femelle de 2ème génération pond 200 à 300 œufs. Un 3ème vol peut être observé certaines années. Les symptômes sont :

- **Première génération :** par foyers de quelques m² et sur des plantes contiguës :
 - Dessèchement et disparition de plusieurs plantes successives,
 - Présence des larves au col des plantes,
 - Dégâts visibles de 3-4 feuilles jusqu'après 10-12 feuilles,
 - Présence d'une grosse perforation à la base de la tige sur les maïs les plus développés.
- **Deuxième génération :**
 - Sur tiges, pédoncules et épis, présence de galerie et de sciure,
 - Une plus forte proportion de larves demeure en bas de tige.



- Papillon de 30 à 40 mm d'envergure
- Ailes antérieures beiges, ailes postérieures blanches
- Thorax et tête velus
- Abdomen massif



- Jusqu'à 40 mm de long au dernier stade larvaire
- Couleur rose pâle à beige
- Un seul point noir de chaque côté des segments

Ne pas confondre	
Vers gris (dégâts de 1ère génération de sésamie)	Dégâts plus précoces, une larve par plante
Taupin (dégâts de 1ère génération de sésamie)	Dégâts plus précoces, perforation du collet
Pyrale (dégâts de 2ème génération de sésamie)	Dégâts comparables, mais larve plus petite et grise

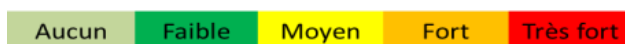
Observation : Méthode d'observation par piégeage. Assez peu de symptômes caractéristiques observés cette année dans les parcelles. Les attaques restent relativement faibles. **4 captures** sur les parcelles du réseau, sans observation de dégâts réellement conséquents.

Evaluation du risque : il est nécessaire de rester vigilant car la sésamie est préjudiciable jusqu'à la récolte.

Gestion du risque : Les parcelles ayant déjà subi des dégâts par la sésamie l'année précédente sont systématiquement attaquées. Rester vigilant dans les régions où la présence du parasite a été importante l'année précédente, particulièrement si l'hiver a été sec sans températures négatives du sol.

Solutions préventives : Au moment de l'implantation de la culture, réaliser un travail du sol.

Après la récolte, broyer les résidus de maïs et extirper les pivots du sol pour favoriser la destruction de la sésamie par les prédateurs et les conditions hivernales. Des mesures prophylactiques (ex : favoriser la rotation des cultures, réaliser un travail du sol et un broyage fin des résidus, drainer les parcelles à risque, favoriser la présence d'auxiliaires en installant des haies, des nichoirs, etc.) réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle. Dans la mesure du possible, la **lutte doit être collective**.



■ **Héliothis - *Helicoverpa armigera***

Biologie : Le papillon mesure de 35 à 40 mm. Le mâle est gris vert, la femelle brun orangé. La chenille présente une grande variabilité de couleur : le plus souvent compris entre le jaunâtre et le verdâtre, mais également parfois brun.

Début des éclosions = fin mai et des papillons jusqu'à fin octobre.

Pontes sur les soies fraîches. Les larves s'alimentent sur les soies avant de gagner le sommet de l'épi.

Les chenilles au dernier stade larvaire mesurent 30 à 35 mm de long. A la récolte, elles se réfugient dans le sol pour poursuivre leur cycle.

Exceptionnellement, en années chaudes et précoces, en semis tardifs, des pontes peuvent avoir lieu avant la floraison et les jeunes chenilles s'alimentent du tissu foliaire.



- Papillon de 30 à 40 mm d'envergure
- Abdomen massif
- Thorax et tête velus
- Ailes antérieures portant des ponctuations noires
- Ailes postérieures bordées d'une bande noire
- Yeux verts



Situations à risque : Si climat plus chaud, l'héliothis a tendance à être plus fréquent sur les parcelles de maïs. C'est une espèce très polyphage (haricot, tomate, maïs, luzerne etc. Les maïs semés à proximité de ces cultures sont particulièrement exposés.

La conjonction entre la période de vol des papillons, l'émission des jeunes organes fructifères par une culture et de fortes températures, est le principal facteur de risque d'attaque par l'héliothis.

Symptômes :

- Attaque au sommet de l'épi,
 - Les soies sont consommées,
 - Trace d'un passage large dû aux larves au sommet de l'épi
 - En année à fortes populations, perforation perpendiculaire à l'épi, d'un diamètre d'environ 5 mm
-
- Si les panicules ou les épis ne peuvent être colonisés (absents ou à un stade trop avancé), les larves peuvent être observées sur feuilles, avec des dégâts de défoliation.
 - Il est très fréquent de ne pas voir l'attaque d'héliothis car lors de la récolte les larves ne sont plus sur les épis.



Ne pas confondre	
Pyrale sur épi	Les galeries et les traces sont plus étroites
Sésamie sur épi	Les dégâts sont rarement localisés uniquement au sommet de l'épi
Chenilles défoliatrices	Chenille de forme et de couleur différentes, les feuilles sont dévorées

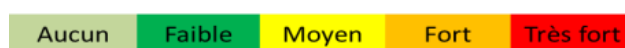
Observation : Méthode d'observation par piégeage. **11 captures** d'individus sur les parcelles du réseau, sans observation de dégâts conséquents sur la culture.

Évaluation du risque : L'Héliothis n'a pas de grande incidence sur la productivité de la parcelle. En revanche, son impact sur la qualité est réel. Les blessures occasionnées par les larves favorisent l'installation des fusarioses et la production de mycotoxines.

Gestion du risque : Des températures douces en hiver permettent une sédentarisation de l'espèce. De plus, un printemps chaud combiné à des vents de Sud favorisent la migration des papillons.

- **Solutions préventives :** Limiter les sites de reproduction en maintenant propres les parcelles et leurs abords (pas ou très peu de dégâts dans les parcelles parfaitement désherbées). Les abords fleuris attirent les papillons qui sont attirés par les fleurs. Favoriser la préservation des auxiliaires.

Seuil indicateur de risque : 20 chenilles / m²



Luzerne et prairies

- **Cirphis – *Mythimna unipuncta***

Biologie : La chenille des prairies, ou cirphis, est le stade larvaire d'un papillon qui appartient à la famille des Noctuelles. C'est un ravageur qui a d'abord sévi sur les maïs et qui pose, mais qui pose de plus en plus de problèmes sur luzerne et prairie. La chenille a des couleurs variables selon son stade de développement et son régime alimentaire. Néanmoins, les trois lignes longitudinales dorsales blanchâtres et la bande longitudinale latérale jaune la rendent particulièrement reconnaissable, tout comme son aspect lisse, sans poils et le fait qu'elle s'enroule lors d'un stress (quand on la touche par exemple).



Quant à lui, le papillon de 3 cm d'envergure est identifiable par sa tache claire sur ses ailes brun-acajou.

Situations à risque : les hivers doux et humides, favorables à l'herbe, sont des facteurs favorisant le développement de cette chenille.

Symptômes : en nombre limité, elles consomment principalement le limbe des graminées. En cas de pullulation, elles forment des colonies, détruisant les plantes entières et migrent vers d'autres parcelles, de nuit comme de jour. A l'abri de la lumière en journée, les jeunes chenilles s'alimentent dans les prairies durant la nuit.



Observation : Méthode d'observation par piégeage. **63 captures** d'individus sur les parcelles du réseau, avec observation de quelques non conséquents sur la culture.

Evaluation du risque : Les cirphis, en nombre limité, consomment principalement le limbe des graminées. En cas de pullulation, elles forment des colonies, détruisant les plantes entières en quelques jours et migrent vers d'autres parcelles, très rapidement.

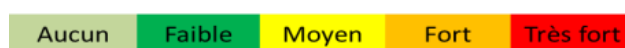
Gestion du risque : Des températures douces et un hiver pluvieux permettent une sédentarisation de l'espèce. De plus, un printemps chaud combiné à des vents de Sud favorisent la migration des papillons.

- **Solutions préventives :** déclencher une coupe des prairies dès apparition des symptômes

Seuil indicateur de risque : Deux seuils de nuisibilité de cirphis en prairie existent :

- ≥ 10 individus au m^2 quand la croissance végétale de la prairie est faible
- > 20 individus au m^2 quand la croissance végétale de la prairie est soutenue

Il est important de faire le comptage à l'aube ou en fin de journée, période d'activité les plus intenses pour les chenilles



PREVISIONS METEO

	Vendredi 10 juillet	Samedi 11 juillet	Dimanche 12 juillet	Lundi 13 juillet	Mardi 14 juillet	Mercre di 15 juillet	Jeudi 16 juillet
Haute- Corse							
Corse- du-Sud							
	Ensoleillé avec risque d'orage sur le relief	Risque d'orages et soleil sur l'extrême sud	Ensoleillé, risque d'orage sur la plaine orientale et le cortonais	Ensoleillé, risque de pluie sur le cortonais	Ensoleillé et prolongation des fortes chaleurs		

LIENS UTILES

Vigilance lors de l'introduction de matériel végétal

L'introduction de végétaux, qu'il s'agisse d'arbres fruitiers, forestiers, d'arbres ou d'arbustes champêtres., nécessite une vigilance importante.

De nombreux organismes nuisibles sont présents dans le bassin méditerranéen, notamment le virus [CYVCV \(Citrus Yellow Vein Clearing Virus\)](#) affectant les agrumes, la bactérie [Xylella fastidiosa](#), ainsi que des ravageurs tels que [Trioza erytreae](#) et [Aleurocanthus spiniferus](#).

La prévention demeure le moyen le plus efficace pour protéger durablement les productions végétales. En effet, certains de ces organismes peuvent entraîner des conséquences particulièrement graves pour les cultures. En l'absence de solutions curatives réellement efficaces, l'arrachage des végétaux contaminés constitue souvent la seule mesure permettant de limiter leur propagation une fois qu'ils sont introduits sur le territoire.

Il est donc essentiel de s'approvisionner auprès de filières et de pépiniéristes offrant toutes les garanties sanitaires requises. Il convient également de vérifier l'origine des végétaux introduits et de signaler sans délai toute anomalie sanitaire observée.

La vigilance de chacun est indispensable pour préserver durablement la santé des productions végétales et limiter les risques d'introduction et de diffusion de ces organismes nuisibles sur notre territoire

Biodiversité

Consulter les notes sur le site EcophytoPic [Les notes communes / nationales](#) | [Ecophytopic](#) ou en cliquant sur les images ci-dessous :



Rappel protection des pollinisateurs - Arrêté du 20 nov 2021

Tout traitement insecticide est interdit pendant la période de butinage ; la plage horaire est accordée pour certains insecticides, disposant de la mention abeille. Les applications sont autorisées en fin de journée 2 h avant le coucher du soleil et 3 h après le coucher du soleil. Ces règles sont également applicables pendant toute la saison : l'enherbement dans les rangs doit être tondu avant l'application de produits insecticides.

[Note nationale Abeilles - Pollinisateurs](#)

Résistance

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents. Le **réseau R4P** réalisé conjointement par l'INRAE et l'ANSES tient à jour une liste des problèmes de résistances aux produits phytosanitaires : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Produits de biocontrôle

Ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :

- les macro-organismes ;
- les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour. [Liste des produits de biocontrôle](#)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Région Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.